

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

81084

Objet

URBANISME & CONSTRUCTION  
Réserve n° 9 du P.O.S.  
Cession gratuite de  
terrain à M. RICO

DATE DE CONVOCATION

19 JUIN 1981

DATE D'AFFICHAGE

19 JUIN 1981

Nombre de conseillers  
en exercice ..... 27 .....

Nombre de présents ..... 20 .....

Nombre de votants ..... 26 .....

POUR :  
CONTRE :  
ABSTENTION :

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

SOUS-PRÉFECTURE  
- 8. JUIN 1981

ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-M.)

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT UN  
le VINGT SIX JUIN à 19 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUCHET  
BUJARD, DUFOUR, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN,  
MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, TAP, PELLETIER,  
CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BOUTET par M. LIS, M. PAPEAU par M. GUICHAOUA  
M. VIAUD par M. PELLETIER M. DUFEIL par M. BOISARD  
Mme TACQUET par M. BUIARD M. POUGET par M. MONTRON

Absents : MM. BERLAND

M. MONTRON

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

M. RICO demeurant 21 rue Guillaumet 33500 LIBOURNE a déclaré  
le 11 Mai 1981 son intention d'aliéner une propriété sise angle du  
Bd de La Marne et du Bd de l'Etang cadastrée AV N° 564.

De cette propriété dépend également une parcelle cadastrée  
section AV n° 563 pour une surface de 88m<sup>2</sup> inscrite en réserve  
n° 9 destinée à l'aménagement du carrefour des Boulevards de la Marne  
et de l'Etang conformément aux prescriptions du P.O.S.

Par lettre en date du 1er Juin 1981, M. RICO a fait connaître  
qu'il serait d'accord pour céder gratuitement la parcelle objet de la  
réserve précitée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu le P.O.S. de la Ville de ROYAN approuvé le 8 Décembre 1976  
et notamment la liste des réserves foncières

Vu la promesse de vente en date du 1er Juin 1981

Considérant la nécessité d'aménager le carrefour des  
boulevards de la Marne et de l'Etang,

DECIDE :

- d'acquérir à l'amiable par voie de cession gratuite la parcelle de terrain cadastrée section AV n° 563 d'une contenance de 88m2 dépendant de la propriété de M. RICO sise angle Bd de la Marne et Bd de l'Etang.
- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à signer l'acte concrétisant l'opération qui sera dressé en l'étude de Me BARDE Notaire à ROYAN.
- de demander à M. le Sous-Préfet de bien vouloir déclarer d'utilité publique ladite cession,
- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits au Budget Primitif 1981 chapitre 908.20 article 2101.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre MM. les Membres présents.



SOUS-PREFECTURE DE ROCHEFORT  
ARRIVÉE LE

- 8. JUIL. 1981

Délibération Exécutoire  
Art. L121 31 du C. des C. no.

DÉPARTEMENT  
de la  
CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER  
VILLE DE ROYAN

URBANISME & CONSTRUCTION

P.O.S. RESERVE N° 9.

CESSION GRATUITE DE TERRAIN  
PROPRIETE DE M. RICO

PLAN DE SITUATION

(Echelle : 1/ 5000e)

VU

pour être annexé à la délibération  
du 26 JUIN 1981  
exécutoire (Art. 46 du CAC).

Rochefort, le 8 JUIL. 1981  
Le Sous-Préfet.



*[Handwritten signature]*

07 JUIL. 1981

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué



*[Handwritten signature]*  
André LACHAUD

Pierre LISE



DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de **ROCHEFORT-SUR-MER**  
**VILLE DE ROYAN**

URBANISME & CONSTRUCTION

P.O.S. RESERVE N° 9

CESSION GRATUITE DE TERRAIN  
PROPRIETE DE M. RICO

PLAN DE MASSE  
(Echelle : 1/1000e)

**VU**



pour être annexé à la délibération  
du **26 JUIN 1981**  
exécutoire (Art. 46 du CAC).  
Rochefort, le **- 8 JUIL. 1981**

*(Signature)*  
Le Sous-Préfet,

**07 JUIL. 1981**

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué



*(Signature)*  
André LACHAUD

**Pierre LISE**

Propriete de M<sup>r</sup> RICO

10

Reserve n 9 du POS

SECTION AM



Frank

377

378

526

411

410

409

408

407

406

405

404

403

402

Allee

Lamy

Franck

Allee

Boulevard

Allée de

Boulevard

Lamy

427

428

426

426

425

424

423

422

421

420

419

430

515

15

14

13

16

17

18

16

17

18

DÉPARTEMENT  
de la  
**CHARENTE-MARITIME**  
ARRONDISSEMENT de **ROCHEFORT-SUR-MER**  
**VILLE DE ROYAN**

URBANISME & CONSTRUCTION

P.O.S. RESERVE N° 9

CESSION GRATUITE DE TERRAIN  
PROPRIETE DE M. RICO

ETAT PARCELLAIRE

VU

peut être annexé à la délibération  
du 26 JUIN 1981  
exécutoire (Art. 46 du CAC).

Rochefort, le 28 JUIL 1981

Le Sous-Préfet



07 JUIL. 1981



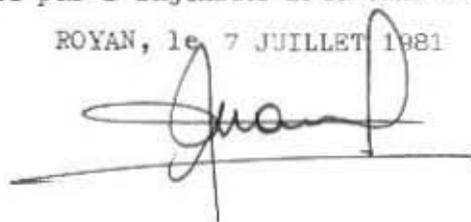
Pierre LISE

ETAT PARCELLAIRE

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE
Section	Numéro	Lieudit		
AV	563	angle Bd de la Marne et bd de l'Etang.	88 m2	M. RICO 21 rue Guillaumot 33500 LIBOURNE

Dressé par l'Ingénieur de la Ville soussigné

ROYAN, le 7 JUILLET 1981



J. PERAudeau.

Libourne le 1<sup>er</sup> juin 1981

4

M. Rice Roger  
21 Rue Guillaumes  
Lotissement La Plante  
33500 Libourne



à Monsieur le Maire de la ville de Royan

Objet: Urbanisme et construction  
Réserve n° 9 du P.O.S  
Parcelle cadastrée AV n° 563 (Déclaration d'intention d'aliéner du  
11 mai 1981)

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre demande et aux  
diverses correspondances échangées, j'ai  
l'honneur de vous faire savoir que j'accepte  
de donner gratuitement à la ville de Royan  
la parcelle cadastrée section AV n° 563 pour  
une surface de 88 m<sup>2</sup> (quatre vingt huit mètres  
carrés) située à l'angle du Bd de la Marine et Bd de l'Étang.

Ci-joint l'avis des deux autres  
propriétaires indins de la parcelle précitée.  
Veuillez agréer, Monsieur le Maire,  
l'expression de mes sentiments distingués



VU  
pour être annexé à la délibération  
du 26 JUIN 1981  
exécutoire (Art. 46 du CAC).  
Rochefort, le 8 JUIL. 1981  
Le Sous-Prefet,

*[Signature]*  
Pierre LISÉ

*[Signature]*

07 JUIL. 1981

Pour le Maire  
Adjoint Délégué



André LACHAUD

Je soussignée Rico Huguette, Veuve  
Malvaud; déclare céder gratuitement à la  
ville de Royan le lot Av. 563 pour une  
superficie de  $88\text{m}^2$  sis à l'angle du Boulevard  
de la Marine et B<sup>d</sup> de l'Estang.

Bon pour accord.

Fait à Royan. le 28 Mai 1981

Malvaud

✓

Nice le 26/5/81

Monsieur Rieo Pierre  
41 Bis Route de l'Aladié  
ST André 06930

à

Monsieur le Maire de la Ville de Rapau.

OBJET: Urbanisme et Construction  
Revue N°9 du P.O.S  
Parcelle Cadastrique N°563

Je soussigné Rieo Pierre déclare accepter de ceder  
gratuitement à la Ville de Rapau la Parcelle Cadastrique  
Section AV N°563 pour une superficie de 88 m<sup>2</sup> dans  
le cadre de l'aménagement du carrefour forme par l'intersection  
du Boulevard de la Merne et du Boulevard de l'Etang.

Bon pour acceptation

Nice le 26/5/81



SOUS-PRÉFECTURE  
DE  
ROCHEFORT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le 8 Juillet 1981

JG/SR



LE SOUS-PREFET DE ROCHEFORT

à

Monsieur le Maire

ROYAN

OBJET: P.O.S. - Réserve N° 9  
Cession gratuite de terrain - M. RICO

REFER: Votre bordereau parvenu à mes services le 8 Juillet 81

J'ai l'honneur de vous faire retour revêtu des mentions réglementaires, du dossier constitué par votre commune et relatif à l'objet susvisé.

Ce dossier comprend:

- 3 ex. de la délibération du Conseil Municipal en date du 26 Juin 1981,
- 3 ex. du plan de situation,
- 3 ex. du plan de masse,
- 3 ex. de l'état parcellaire,
- 3 ex. de la promesse de cession gratuite de terrain appartenant à M. RICO.

Toutefois, il est rappelé qu'une acquisition à titre gracieux est dispensée de la déclaration d'utilité publique et bénéficie automatiquement de l'exonération des droits prévus par le Code des Impôts.

LE SOUS-PREFET,

Pierre LISE